

L'avenir de l'aide européenne

Les associations humanitaires ont gagné : le programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD) est maintenu pour deux ans. Mais il est remis en cause pour la phase budgétaire 2014-2020. L'Europe est-elle en mesure de construire rapidement des aides sociales communes ?

Le combat n'est pas terminé

Il faut se réjouir du prolongement du PEAD pour 2012 et 2013, mais cela ne répond pas au problème posé par l'arrêt de la Cour de justice européenne (CJUE) qui empêche la Commission européenne d'adosser l'aide alimentaire à la Politique agricole commune (PAC) à partir de 2014. Une bataille a ainsi été emportée, mais la guerre sera difficile à gagner. À la suite à la décision de la CJUE, le Conseil des ministres des Affaires sociales devra débattre sur la possibilité d'assurer l'avenir du programme dans le cadre de la politique sociale de l'Union. Mais nous savons que les six États qui s'opposent au maintien du programme sous la PAC sont également réticents vis-à-vis de la mise en place de programmes sociaux à l'échelle européenne.

Chacun a ses raisons. L'Allemagne, État fédéral, défend la pertinence de son tissu d'associations autonomes et décentralisées, qui souhaitent garder la main sur les décisions concernant directement leurs

bénéficiaires. La Suède craint l'ingérence de l'Europe dans sa politique sociale, qui est efficace et adaptée aux besoins nationaux. De son côté, l'euroscepticisme de la Grande-Bretagne ne saurait nous étonner... Mais, malgré les raisons avancées par ces pays, leur intransigeance est particulièrement choquante, alors que nous sommes dans un contexte de crise et que le nombre de pauvres augmente dans beaucoup de pays de l'Union européenne. Une très large majorité du Parlement européen, ainsi que la Commission européenne, la Cour des comptes et les instances consultatives étaient d'accord pour soutenir le PEAD.



Nadège Chambon, chercheuse, spécialiste de la PAC à Notre Europe *

Ils se sont malheureusement heurtés à l'intransigeance féroce de six capitales ! Les conséquences seront néfastes, car cela prouve que l'esprit de coopération au sein de l'Union ne va pas bien. «À chacun ses pauvres», semblent dire ces pays, et cela est extrêmement choquant dans la situation actuelle. En bloquant un programme qui est bien vu des Européens, ces pays montrent leur désintérêt de l'image véhiculée par l'Union européenne auprès des citoyens. Car c'est l'ensemble de l'Union, et pas seulement quelques pays, qui sera attaquée et critiquée si le programme doit s'arrêter. De son côté, la Cour de justice aurait pu mettre en avant des arguments juridiques afin de défendre le PEAD, dont l'objectif initial était la distribution du surplus agricole, mais aussi la protection des plus démunis. Elle ne l'a pas fait et, de ce fait, elle porte une lourde responsabilité dans le préjudice fait à l'image de l'Union européenne en matière sociale.

Une décision incohérente et nuisible

La position des États qui s'opposent au maintien du PEAD va à l'encontre de l'un des principaux objectifs de la stratégie «Europe 2020», qui vise à réduire de 20 millions le nombre de pauvres dans l'Union européenne à l'horizon 2020. Il s'agit d'une contradiction inacceptable qui, de surcroît, nuit à l'image de l'Europe et ne fait que donner des arguments aux eurosceptiques. L'Europe doit se donner les moyens d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés, y compris les moyens techniques et juridiques. En ce qui concerne le PEAD, s'il est vrai que les surplus agricoles sont moins importants aujourd'hui qu'à l'époque où le programme a été créé, force est de constater que les besoins n'ont cessé d'augmenter et que, dans le contexte actuel, la tendance n'est pas près de s'inverser. Nous espérons donc que le programme sera repris dans le cadre du Fonds social européen (FSE), dont les ressources sont beaucoup plus élevées que celles consa-

crées actuellement au PEAD et qui, notons-le au passage, prévoit une partie d'aide alimentaire. Aussi, les pays s'opposant au PEAD se trompent-ils lorsqu'ils laissent entendre que les politiques sociales sont du seul ressort des États et non de l'ensemble de l'Union. La vérité, c'est que du moment où il y a la volonté politique, la technique suit. Or, de la part de la Confédération européenne des syndicats, ainsi que de certains membres du Parlement européen, cette volonté politique est bien présente et nous nous battons pour le maintien du programme. Je rappelle que plusieurs pays de l'Union tels que la Grèce, l'Espagne et le

Portugal connaissent des difficultés budgétaires considérables et n'arrivent plus à subvenir aux besoins de leurs citoyens les plus démunis.

Dans ce contexte, l'Europe doit être capable d'intervenir, malgré les discours nationalistes et protectionnistes qu'on entend là et là. Il ne s'agit pas de remplacer le rôle des États ou des autorités nationales, il s'agit de défendre une certaine idée de la solidarité. Cela est d'autant plus important que ce genre de discours anti-européen et antisolidaire n'est pas nouveau. On l'avait entendu, par exemple, au sujet des travailleurs migrants intra-européens, qui se voient fermer un certain nombre de frontières au prétexte de la crise. Il faut impérativement combattre ces discours qui font le jeu des extrêmes et mettent en péril la démocratie au sein de l'Europe, surtout lorsque l'on constate que l'union économique et financière semble primer sur l'union sociale.



Claude Denagtergal, conseillère auprès de la CES **

*www.notre-europe.eu / **Confédération européenne des syndicats - www.etuc.org/fr

